

Arrêté du 29 Ramadhan 1434 correspondant au 7 août 2013 fixant le modèle-type de l'autorisation d'exercice de l'activité de mandataire-grossiste en fruits et légumes.

Le ministre du commerce,

Vu le décret présidentiel n° 2012-326 du 17 Chaoual 1433 correspondant au 4 septembre 2012 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret exécutif n° 2002-453 du 17 Chaoual 1423 correspondant au 21 décembre 2002 fixant les attributions du ministre du commerce;

Vu le décret exécutif n° 2011-09 du 15 Safar 1432 correspondant au 20 janvier 2011 portant organisation, attributions et fonctionnement des services extérieurs du ministère du commerce;

Vu le décret exécutif n° 2012-111 du 13 Rabie Ethani 1433 correspondant au 6 mars 2012 fixant les conditions et les modalités d'implantation et d'organisation des espaces commerciaux et d'exercice de certaines activités commerciales;

Vu le décret exécutif n° 2013-111 du 6 Joumada El Oula 1434 correspondant au 18 mars 2013 fixant les conditions d'exercice de l'activité de mandataire-grossiste en fruits et légumes, notamment son article 3;

Arrête :

Article 1er. - En application des dispositions de l'article 3 du décret exécutif n° 2013-111 du 6 Joumada El Oula 1434 correspondant au 18 mars 2013, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer le modèle-type de l'autorisation d'exercice de l'activité de mandataire-grossiste en fruits et légumes.

Art. 2. - conformément aux dispositions de l'article 3 du décret exécutif n° 2013-111 du 6 Joumada El Oula 1434 correspondant au 18 mars 2013, susvisé, l'autorisation d'exercice visée à l'article 1er ci-dessus, est requise pour l'accomplissement des formalités liées à l'inscription au registre du commerce du mandataire-grossiste en fruits et légumes.

Art. 3. - Le modèle-type de l'autorisation d'exercice de l'activité de mandataire-grossiste en fruits et légumes, est fixé en annexe du présent arrêté.

Art. 4. - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, Le 29 Ramadhan 1434 correspondant au 7 août 2013.

Mustapha BENBADA.

A N N E X E

MODELE-TYPE DE L'AUTORISATION D'EXERCICE
DE L'ACTIVITE DE MANDATAIRE-GROSSISTE EN FRUITS ET LEGUMES

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DU COMMERCE
DIRECTION DU COMMERCE DE LA WILAYA DE.....

AUTORISATION D'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE
MONDATAIRE-GROSSISTE EN FRUITS ET LEGUMES
N° DU.....

Nom, Prénom (s), dénomination ou raison sociale :
.....

Adresse du domicile ou du siège social :
.....

Nom et Prénom(s) du représentant légal (pour les sociétés) :
.....

Né (e) le : à :
.....

Titulaire de la pièce d'identité n° : Délivrée le
:

Par :
.....
.....

Cahier des charges n° : souscrit en date du :
.....

Est autorisé (e) à exercer l'activité de mandataire-grossiste
en fruits et légumes au sein
du marché de gros
de.....
.....

Carreau / local n°
.....
.....

Nature et référence du titre justifiant l'occupation du
carreau / local.....
.....
.....

le.....

Fait à.....,

du commerce

Le Directeur de wilaya

signature)

(Cachet et